

SESSION DE SEPTEMBRE 2012

Objets traités par le Grand Conseil

Séance du 4 septembre 2012

12.019 PRISE DE PARTICIPATION GROUPE E GREENWATT S.A.

Rapports du [Conseil d'Etat](#) et de la [commission "Energie"](#) à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit d'engagement de 3.000.000 francs pour une prise de participation au capital-actions de Groupe E Greenwatt S.A.
Entrée en matière acceptée par 66 voix contre 35.
Projet de décret adopté par 73 voix contre 30.

12.025 EQUIPEMENT DU VEHICULE DE SOUTIEN SANITAIRE CANTONAL

Rapports du [Conseil d'Etat](#) et de la [commission "Véhicule soutien sanitaire"](#) à l'appui d'un projet de décret portant octroi d'un crédit complémentaire de 245.000 francs pour l'équipement d'un véhicule de soutien sanitaire cantonal
Entrée en matière acceptée par 60 voix sans opposition.
Projet de décret adopté par 55 voix contre 6.

12.028 ALLOCATIONS FAMILIALES

Rapports du [Conseil d'Etat](#) et de la [commission "Allocations familiales"](#) à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi d'introduction de la loi fédérale sur les allocations familiales (LILAFam)
Projet de loi, amendé, adopté par 98 voix sans opposition.

12.024 PROTECTION DES DONNEES ET TRANSPARENCE

Rapports du [Conseil d'Etat](#) et de la [commission des affaires extérieures](#) à l'appui
a) d'un projet de décret portant approbation de la convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT – JUNE)
b) d'un projet de loi portant abrogation de la loi sur la protection des données, du 30 septembre 2008, et de la loi sur la transparence des activités étatiques, du 28 juin 2006
Entrée en matière acceptée par 62 voix contre 22.
Projet de décret adopté par 65 voix contre 21.
Projet de loi adopté par 65 voix contre 9.

12.037 PRISE EN CHARGE AMBULATOIRE DES ENFANTS

Rapport d'information du Conseil d'Etat concernant un projet de concept cantonal de prise en charge ambulatoire des enfants
Il s'agit d'un rapport d'information n'appelant pas de vote du Grand Conseil.

11.184 DROIT DE CITE

Rapport de la commission législative à l'appui d'un projet de loi portant modification de la loi sur le droit de cité neuchâtelois (LDCN)
Projet de loi adopté par 97 voix sans opposition.

Séance du 5 septembre 2012

INTERPELLATIONS ET QUESTIONS

Le Conseil d'Etat a répondu oralement à 17 questions et à 4 interpellations. Il a répondu par écrit à une question. 3 interpellations ont été développées.

- 12.106** Motion du groupe PopVertsSol
Assouplissement de la politique de remise en matière fiscale en lien avec les plans de désendettement et élaboration d'un rapport annuel sur l'état d'endettement des ménages neuchâtelois
Motion acceptée par 71 voix contre 25.
- 12.112** Motion de la commune de La Tène
Initiative communale demandant la modification de la loi sur les communes (LCo), du 21 décembre 1964, et de la loi sur les droits politiques (LDP), du 17 octobre 1984, afin de permettre aux communes d'instaurer dans leur règlement général un système de suppléance des conseillères et conseillers généraux
Motion acceptée non combattue.
- 12.126** Motion populaire d'un groupe de citoyens
Pour une mise en place d'une CCT pour le secteur de l'enfance
Motion acceptée par 56 voix contre 48.
- 12.128** Motion Patrick Herrmann
Reconnaissance d'utilité publique du travail des sages-femmes indépendantes
Motion acceptée par 56 voix contre 28.